

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 21 août 1886

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Nos illustrations.
— Le rév. M. Picard, décédé. — Primes du dernier tirage.
— Le bouquet enchanté. — Un mariage à l'américaine.
— Les grands tremblements de terre. — Une nuit d'été.
— Récréations de la famille. — Rébus. — Feuilleton

GRAVURES : France : Le duel du général Boulanger, ministre de la guerre, et de M. le baron de Lareinty, sénateur. — Etats-Unis : Mary Hallenbeck, du comté de Tatinnall, est brûlée vive pour avoir commis un acte horrible de cannibalisme. — Comment on arrive à prendre femme. — Rébus. — Gravure du feuilleton.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86

94 PRIMES \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



ENTRE-NOUS

DÈS de cent mille personnes sont allées au cirque la semaine dernière, pour voir des gymnastes gonfler leurs biceps, des écuyères montrer leurs mollets, les chameaux faire admirer leurs bosses, les lions promener leur ennui dans une cage de quelques pieds, les éléphants exhiber leur peau malpropre, et généralement toutes sortes de bêtes à deux ou quatre pattes, étaler leurs monstruosités ou leurs excentricités.

Le matin de l'arrivée du cirque, tout Montréal était dans la rue afin de voir la grrrrrande cavalcade, annoncée à grand renfort d'affiches, placards colorés, réclames dans les journaux et musique dans les rues.

On a vu des gens arriver de quinze ou vingt lieues pour assister à ce spectacle, le plus beau des temps anciens et modernes, si l'on en croit l'affiche.

La réalité n'a pas été cependant à la hauteur des peinturlures et des annonces.

. Le matin, je remarquai de braves gens en extase devant une affiche immense, colossale, couvrant tout un pan de mur, sur laquelle on voyait des hommes bleus, montés sur des chevaux verts, galopant dans une arène rouge qui se détachait sur un fond jaune.

Les hommes bleus exécutaient des tours invraisemblables, dans lesquels toutes les lois de la physique et de l'anatomie étaient outrageusement négligées, et j'entendis ces naïfs se demander l'un à l'autre si, bien vrai, les saltimbanques faisaient tout ce qui était représenté sur le papier.

L'un d'eux, qui avait été loin, aux Etats-Unis, si loin, tellement loin qu'un pas de plus il serait tombé dans rien, prit la parole et dit à ses compagnons que tout cela n'était que la farce et que les Américains, en Amérique, faisaient des choses bien plus fortes, et que ces tours qu'ils admiraient tant n'étaient que du ressort des enfants, des petits apprentis....

Il allait peut-être en dire plus long encore, quand des bruits de cuivre ébranlèrent l'atmosphère.

C'était la grrrrrande cavalcade !

Les fiers chevaliers, bardés de fer, dont les cottes

de mailles brillent le soir aux mille étincelles des étoiles de gaz et des gerbes de rayons de lampes électriques, faisaient piètre figure au grand jour. Ils avaient l'air bien piteux dans leurs oripeaux aux couleurs mangées par le soleil.

Les amazones étaient bien pâles sous leur épaisse couche de fard, mais... chut, ce sont des dames, et nul n'a le droit d'en médire.

Les pauvres diables qui conduisaient les voitures semblaient tomber de sommeil et regardaient la foule ébahie d'un œil terne, en ayant l'air de dire : "Que les badauds sont donc nombreux, on voit bien que ces gens-là ne connaissent pas l'envers de notre existence."

Le char d'or de Cléopâtre n'était qu'une sinistre mascarade, qui n'avait rien d'égyptien.

Puis venaient le défilé des petits et grands fauves des jungles, et enfin un autre corps de musique qui ne valait certes pas celui de la Cité ou de l'Harmonie.

. Tout cela ne m'amusa guère, mais Pierre regardait avec des yeux grands comme ça, et me faisait tant de questions que, pour y répondre, il m'eût fallu repasser toute mon histoire naturelle et une grande partie de l'histoire universelle.

Aussi me contentais-je de lui répondre : "Je te dirai tout cela plus tard."

Ce qui n'empêche pas qu'à chaque instant le brave enfant me tirait le bras en me disant :

— O papa ! la belle dame, dans la voiture..... Est-elle en vie ?

— La grosse bête ! C'est un éléphant ! je l'ai reconnu, j'en ai un comme ça dans mon gros livre. Sa trompe ! Pourquoi appelle-t-on ça une trompe, papa ?

Une minute plus tard, les réflexions pleuvaient de nouveau.

Moi je voyais le côté vrai de la chose, la misère ; lui n'avait d'yeux que pour l'illusion, le clinquant. Question de différence d'âges... et d'expérience.

. Pendant quatre représentations, les tentes du cirque regorgèrent de monde, et le lendemain les journaux qui avaient fait le plus de réclame en faveur de ces jeux, s'écriaient d'un ton larmoyant :

"Le cirque nous emporte trente mille dollars ! de quoi faire ceci, de quoi faire cela ! On devrait augmenter la taxe que la corporation leur impose !"

Il est un peu tard de se plaindre qu'il y a trop de monde dans la maison quand on en a ouvert la porte soi-même et qu'on a excité les gens à y entrer, mais, enfin ! mieux vaut tard que jamais.

Il est évident que la taxe imposée aux cirques n'est pas assez élevée, et qu'on devrait bien songer à une réforme.

Que n'avons-nous, comme en France, le *Droit des Pauvres* ?

. On appelle ainsi l'impôt établi sur les revenus des spectacles, des concerts et autres établissements analogues et dont le produit est affecté aux besoins des hospices et des institutions de bienfaisance, d'après une répartition spéciale.

Ce droit est depuis 1872, de neuf et demi pour cent, sur les recettes brutes, pour les théâtres, opéras, spectacles quotidiens ou semi-quotidiens ; panoramas, théâtres pittoresques ou mécaniques ; les scènes équestres, les cirques, etc., etc.

Il sera facile de se faire une idée de l'importance du droit des pauvres, si l'on considère que les recettes des théâtres à Paris seulement s'élèvent à plus de cinq millions de piastres.

Si ce droit avait été établi chez nous, les pauvres auraient eu, pour leur part, deux à trois mille piastres, ce qui n'est pas à dédaigner.

Je sais parfaitement que je prêche dans le désert et que jamais ce droit ne sera établi en Canada et je vous avoue que ce qui m'étonne le plus est de le voir encore subsister en France, où l'on est en train de démolir une foule d'excellentes institutions, quoiqu'il s'en fonde en même temps de très bonnes.

N'est-on pas allé jusqu'à dire que le droit des pauvres était une sorte de dime, et que son origine était cléricale.

Peut être bien, et c'est sans doute pour cela qu'elle est bonne.

. Quoiqu'il en soit, malgré toutes les objections possibles, ne trouvez-vous pas que cette coutume a du bon, d'associer les pauvres à nos plaisirs.

Moi, qui vais au cirque comme les autres, quoique j'en médise, je vous avoue que j'éprouverai alors, moins de peine à voir un saltimbanque tomber du haut de la tente et se casser les reins, en me disant qu'au moins les pauvres ont profité de ce spectacle, complètement inutile à l'amélioration de l'humanité.

Je rentrerais chez moi en pensant que c'est une bouche de moins à nourrir et du pain pour cent bouches affamées.

Car, vous le savez, je ne pourrai jamais approuver ces spectacles dans lesquels un homme ou une femme risque cent fois, tous les soirs, se briser le crâne, sans aucune nécessité.

J'ai toujours trouvé cela complètement idiot et n'ai jamais tenu en grande estime ceux qui passent leur vie à risquer de la perdre, tout simplement pour amuser les badauds.

. Que dites-vous, par exemple, de ces individus qui, un beau jour de ce mois, se sont avisés de sauter les rapides du Niagara, enfermés, calfeutrés dans un solide tonneau, bien cerclé de fer.

Ils ont sauté et sont revenus en bonne santé, quoiqu'un peu égratignés, et le monde entier connaît maintenant leurs noms, noms que je me garderai bien de publier, afin de ne pas me rendre complice de cette célébrité de mauvais aloi.

Mais enfin, je sais parfaitement, et personne ne l'ignore plus que moi, que des oies et des canards ont été enfermés dans des cages, qu'on a lancés dans les chutes, et que ces palmipèdes sont revenus de ce saut périlleux, et qu'après s'être secoué les ailes les canards sont partis en faisant couin, couin, tout comme avant.

Vous me direz que des singes ont trouvé, le jour même, une tombe humide au sein des flots.

C'est vrai, et ce que je vois de plus concluant dans le cas des hommes au tonneau, c'est que ceux-ci n'ont pas fait mieux que les oies et les canards, et qu'ils ont fait plus que les singes.

Donc, ils sont bêtes comme des oies.

. Que deux idiots aient fait cette sottise, cela n'a pas grande importance, et s'il n'y avait que cela, on n'y penserait bientôt plus, mais voici que huit jours plus tard, deux autres toqués s'avisent d'annoncer qu'ils vont faire le même exploit, dans un *vieux tonneau à bière* !

Vieux ou neuf, tonneau à bière ou tonneau à pétrole, je ne vois pas en quoi cela peut intéresser le public.

Qu'ils sautent donc tant qu'ils voudront, mais qu'ils ne le disent à personne. Quand on veut faire une sottise, on se cache, mais on ne va pas se mettre en public.

Après le vieux tonneau à bière, que va-t-on prendre pour sauter le Niagara !

Un paratonnerre !

. Mais laissons ces gens qui ne produisent rien, pour parler de ceux qui laissent après eux une œuvre durable et solide.

Parmi ces derniers je remarque ceux qui ont eu l'excellente idée de publier un journal en faveur de l'œuvre de la basilique de Saint-Pierre de Montréal, dont on vient de poser la croix il y a quelques jours, *Le Bazar*, paraîtra, jusqu'au 2 septembre, une fois par semaine en livraison illustrée de 12 pages ; du 2 septembre à la fin du bazar, il sera quotidien. Les livraisons réunies formeront un volume in-quarto d'environ 500 pages.

Ce sera la gazette officielle de l'œuvre, l'organe autorisé de l'immense bazar. Il offrira donc à tous un vif intérêt.

L'abonnement est d'une piastre ; le numéro se vend cinq centimes.

Le premier numéro, du 7 août, contient, entre autres jolies écrits, une étude comparative de Montréal en 1642 et en 1886, avec gravure représentant Ville-Marie en 1642 ; "Ce que c'est qu'un bazar," par M. J. Desrosiers, et une légende écrite par M. P. B. Mignault.

. Le voyage que M. le curé Labelle a fait en